
DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de construction d'un terminal d'approvisionnement
de carburant aéroportuaire
sur le territoire de la ville de Montréal-Est
par la Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal**

Dossier 3211-04-056

Le 8 novembre 2017

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydrauliques et industriels a le mandat de vérifier si l'étude d'impact, concernant le projet de construction d'un terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire par la Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal (CIAM), répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation à la ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2014-03-25	Réception de l'avis de projet
2014-04-29	Délivrance de la directive
2015-11-10	Réception de l'étude d'impact
2015-11-10 au 2016-03-31	Nombreux échanges avec l'initiateur sur les éléments manquants à l'étude d'impact, notamment les évaluations environnementales de site phases 1 et 2 pour les sites 1 et 2
2016-06-17 ¹	Transmission du document de questions et commentaires ¹
2016-06-29	Réception de l'addenda no 1
2016-07-29	Réception de l'addenda no 2
2016-10-25	Suspension du projet par l'initiateur
2017-10-30	Réception de l'addenda n° 3

2. DESCRIPTION DU PROJET

La construction d'un nouveau terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire à Montréal-Est vise à faciliter l'alimentation en carburant des compagnies aériennes actives dans les

¹ De manière à éviter la production de plusieurs séries de questions et d'addendas à l'étude d'impact, il a été décidé que le document officiel de questions et commentaires ne serait envoyé que lorsque l'initiateur aurait pris le temps de clarifier et valider verbalement l'ensemble de ses questionnements et de ses éléments de réponses sur les informations supplémentaires demandées.

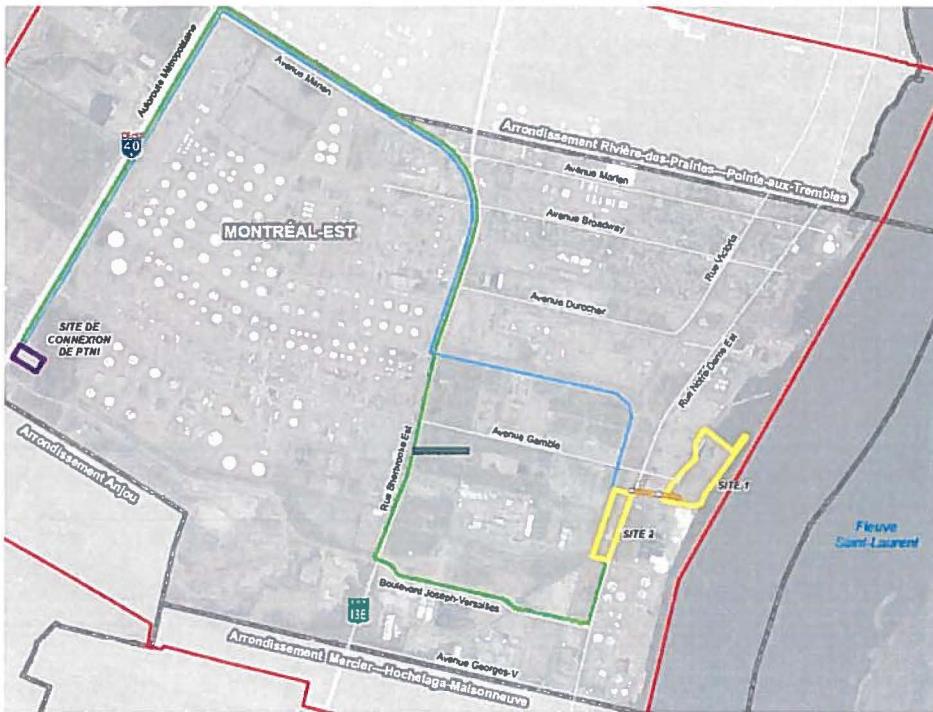
aéroports de Pierre-Elliott-Trudeau (Montréal), MacDonald-Cartier (Ottawa) et Pearson (Toronto). À l'heure actuelle, le carburant importé transige par le port de Québec, pour ensuite être acheminé par train, barge ou camion aux aéroports de Montréal, Ottawa et Toronto. Ce projet de nouveau terminal maritime situé plus près des trois aéroports concernés permettra de diminuer le transport de carburant par camion entre Québec et Montréal et de diversifier les moyens de distribution, notamment par l'utilisation d'un oléoduc. Il aurait pour effet d'améliorer la sécurité et la fiabilité de l'avitaillement en carburant, en plus d'en réduire les coûts.

Selon l'initiateur, plus de 700 emplois seront soutenus par le projet durant la période de construction et une vingtaine d'emplois permanents seront associés à la période d'exploitation du projet. Le coût en capital du projet est évalué par l'initiateur à environ 150 M\$.

Le terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire de CIAM sera installé en bordure du fleuve Saint-Laurent sur deux sites exploités par l'Administration portuaire de Montréal, dans un secteur déjà utilisé pour le chargement et l'entreposage de produits pétroliers (figure 1). Le projet comprend les quatre composantes principales suivantes :

- Un terminal maritime avec un quai de transbordement et huit réservoirs d'entreposage d'une capacité totale d'entreposage d'environ 164 millions de litres (site 1);
- Une installation de chargement de wagons-citernes et de camions-citernes (site 2);
- Une courte conduite de raccordement entre les sites 1 et 2;
- Un pipeline d'environ 7 km pour relier le site 1 au pipeline existant de Pipelines Trans-Nord Inc., qui dessert déjà l'aéroport de Montréal à partir de Montréal-Est.

Figure 1. Situation géographique du projet



Source : CORPORATION INTERNATIONALE D'AVITAILLEMENT DE MONTRÉAL. *Terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire - Synthèse des informations sur le projet*, par Golder Associés Ltée, février 2016, totalisant environ 26 pages.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels en collaboration avec la Ville de Montréal², les unités administratives concernées du MDDELCC ainsi que les ministères suivants :

- La Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides;
- La Direction des lieux contaminés;
- La Direction générale du bureau des changements climatiques;
- La Direction des politiques de la qualité de l'air;
- La Direction du suivi de l'état de l'environnement;
- Le Centre d'expertise hydrique du Québec;
- La Direction de l'écologie et de la conservation;
- La Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels (pour l'analyse de risque technologique et l'analyse des aspects sociaux);
- Le ministère de la Culture et des Communications;
- Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;
- Le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Le ministère de la Sécurité publique;
- Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- Le Secrétariat aux affaires autochtones.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- CORPORATION INTERNATIONALE D'AVITAILLEMENT DE MONTRÉAL. *Terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire – Étude d'impact sur l'environnement – Rapport principal*, par Golder Associés Ltée, novembre 2015, totalisant environ 842 pages incluant 12 annexes;
- GOLDER ASSOCIÉS LTÉE. *Évaluation environnementale de site phase I du lot 1 250 985 (site 1) à Montréal-Est (Québec) – Terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire de la Corporation internationale d'Avitaillement de Montréal*, présenté à M. Robert Iasenza, de la Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal, janvier 2016, totalisant environ 139 pages incluant 7 annexes;
- GOLDER ASSOCIÉS LTÉE. *Évaluation environnementale de site phase II du lot 1 250 985 (site 1) à Montréal-Est (Québec) – Terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire de la Corporation internationale d'Avitaillement de Montréal*, présenté à

² Conformément à la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal (chapitre C-37.01), la Communauté métropolitaine de Montréal possède, sur son territoire, la compétence sur les domaines de l'assainissement de l'atmosphère et l'assainissement des eaux, notamment.

M. Robert Iasenza, de la Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal, janvier 2016, totalisant environ 1568 pages incluant 9 annexes;

- GOLDER ASSOCIÉS LTÉE. *Évaluation environnementale de site phase 1 du lot 1 251 217 (site 2) à Montréal-Est (Québec) – Terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire de la Corporation internationale d'Avitaillement de Montréal*, présenté à M. Robert Iasenza, de la Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal, janvier 2016, totalisant environ 80 pages incluant 5 annexes;
- GOLDER ASSOCIÉS LTÉE. *Évaluation environnementale de site phase 1 du lot 1 251 217 (site 2) à Montréal-Est (Québec) – Terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire de la Corporation internationale d'Avitaillement de Montréal*, présenté à M. Robert Iasenza, de la Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal, janvier 2016, totalisant environ 829 pages incluant 9 annexes;
- CORPORATION INTERNATIONALE D'AVITAILLEMENT DE MONTRÉAL. *Terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et aux commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*, par Golder Associés Ltée, juin 2016, totalisant environ 186 pages;
- GOLDER ASSOCIÉS LTÉE. *Errata – Évaluation environnementale de site phase II du lot 1 250 985 (site 1) à Montréal-Est (Québec)*, présenté à M. Robert Iasenza de la Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal, 23 juin 2016, 4 pages;
- CORPORATION INTERNATIONALE D'AVITAILLEMENT DE MONTRÉAL. *Terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – 2^e série de réponses aux questions et aux commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*, par Golder Associés Ltée, juillet 2016, 9 pages;
- CORPORATION INTERNATIONALE D'AVITAILLEMENT DE MONTRÉAL. *Terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Modélisation pour la qualité de l'air des émissions de carburant Jet A du projet de CIAM*, par Golder Associés Ltée, 22 juillet 2016, totalisant environ 28 pages;
- CORPORATION INTERNATIONALE D'AVITAILLEMENT DE MONTRÉAL. *Terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire – Mise à jour de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Section 6.3 Identification et analyse des impacts sur l'environnement*, par Golder Associés Ltée, octobre 2017, totalisant environ 26 pages.

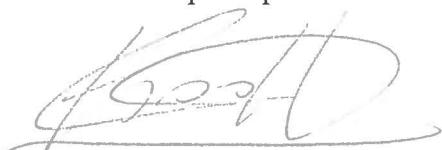
L'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact au plus tard le 16 novembre 2017.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et la Ville de Montréal démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée d'avril 2014.

En conséquence, la ministre peut rendre publique l'étude d'impact déposée et indiquer à l'initiateur du projet d'entreprendre l'étape d'information et de consultation publiques prévue par règlement du gouvernement.

RECOMMANDATION À LA MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, je recommande qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Charles-Olivier Laporte, Biogiste, M. Sc.
Chargé de projet
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels